

Monsieur Emmanuel Antoine

Association Minga

1 quai du square

93 200 Saint-Denis

Paris, le 22 mai 2009

Cher Monsieur,

C'est avec le plus grand intérêt que nous avons pris connaissance du Manifeste de votre association intitulé "L'agriculture : un projet européen pour sortir des crises" et nous vous en remercions.

Sachez au préalable que le Mouvement Démocrate porte une attention toute particulière à la Politique Agricole Commune et à son avenir. Garante d'un marché intérieur de produits alimentaires dynamique et diversifié ainsi que d'un aménagement du territoire équilibré, la PAC doit absolument rester l'une des priorités de l'Union européenne.

Vous soulignez notamment les enjeux fonciers de la politique agricole. Le Mouvement Démocrate défend le modèle historique de l'Europe d'un tissu dense d'exploitations familiales. Nous sommes convaincus qu'il est nécessaire de maintenir des mécanismes d'organisation des marchés pour garantir la survie de ces exploitations. Mais celles-ci doivent être accompagnées afin qu'elles soient en mesure de mettre en place des techniques plus protectrices de l'environnement et de la santé des consommateurs.

Le Mouvement Démocrate estime par ailleurs que l'objectif d'autosuffisance alimentaire doit fonder notre approche de la question agricole à l'international. C'est sur la base d'une vision partagée du soutien nécessaire au revenu paysan partout dans le monde que nous pouvons défendre les agricultures européennes, pour lesquelles il est nécessaire d'encourager les formes d'approvisionnement local.

Cependant, vous faites part de votre souhait de sortir l'agriculture de l'OMC. Le Mouvement Démocrate considère que l'agriculture doit figurer parmi les attributions de l'OMC car il n'existe pas d'autre tribune mondiale où faire prévaloir des approches multilatérales des échanges internationaux, angle d'attaque indispensable pour traiter de l'enjeu agricole et alimentaire mondial.

Il est toutefois certain que, s'agissant d'agriculture, les discussions et négociations dans le cadre de l'OMC doivent reposer sur d'autres modèles que ceux de la Banque mondiale et intégrer des données relatives, notamment, au respect de l'environnement ou aux droits sociaux. Le principe de souveraineté alimentaire des peuples doit par ailleurs aboutir à protéger, par grands marchés suffisamment homogènes du point de vue de la productivité agricole et des habitudes alimentaires, le revenu paysan.

L'Europe doit inventer une politique nouvelle en mettant les accords de partenariats économiques au service du développement, en permettant à ces pays de déroger aux règles de la concurrence internationale, pour leur donner une chance de développer leur propres entreprises, leur propre économie, mais aussi leur droit à une souveraineté alimentaire.

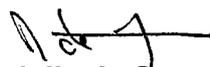
Nous sommes par ailleurs favorables à ce que l'agriculture soit encadrée par une série de réglementations adaptées destinées à protéger l'environnement et à garantir notre sécurité sanitaire. Mais il est certain que, pour financer le coût que représentent ces réglementations, une liberté d'organisation des marchés doit être laissée aux agriculteurs, quitte à déroger au droit de la concurrence, au sein de l'Union européenne, qui doit appliquer aux produits importés les mêmes exigences que celles appliquées aux producteurs de l'Union.

Concernant l'utilisation des pesticides et engrais issus de la chimie de synthèse, le Mouvement Démocrate se prononce en faveur d'une priorité donnée, autant que possible, aux méthodes non chimiques. Le Parlement européen a d'ailleurs adopté cette position dans le cadre du paquet "pesticides" voté à la mi-janvier 2009.

En ce qui concerne les OGM, le Mouvement Démocrate a toujours défendu l'idée qu'ils ne devaient pas être autorisés en plein champ tant que des études de fond, et sur le long terme, n'avaient pas prouvé leur innocuité.

Enfin, les biocarburants doivent être soutenus en mettant l'accent sur les carburants de seconde génération, c'est-à-dire essentiellement ceux qui valorisent les résidus de plantes (ou issus d'algues) et dont la balance énergétique est positive. En ce sens, le texte de compromis adopté dans la directive sur la promotion des énergies renouvelables est un point d'équilibre : les exigences environnementales sont affirmées, les performances énergétiques réelles et la priorité est donnée à la vocation nourricière de l'agriculture.

Restant à votre disposition pour toutes précisions que vous jugerez utiles, je vous prie de croire, Monsieur, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Marielle de Sarnez